Programme de formation
BPJEPS VMS (Voile Multi-Support) - Session 2023/24

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

Titre du diplôme : ***BPJEPS Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri***
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité « Éducateur Sportif » - Mention « Voile Multi-supports jusqu'à 6 miles nautiques d'un abri »

Diplôme enregistré au RCNP - Code RNCP : 28573
Code certif info n° 97169
Niveau : IV
Code NSF : 335- Animation sportive, culturelle et de loisirs
Formacode : 15493 : Voile / 15436 : Éducation Sportive
Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 – Éducation en activités sportives

Public visé

Profil : Femme ou Homme, pratiquant la Voile en club sur plusieurs supports (loisir ou compétition) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités.
L'expérience de l'encadrement de l'activité voile est appréciée tout comme l'expérience de la régate est nécessaire.

Un bon niveau technique sur plusieurs supports est nécessaire

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.
Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRJSCS. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.
Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA (ex DRJSCS PACA). Pour plus d'informations, contactez-nous ou consulter la page suivante : http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/
(Voir Tableau personnes ressources en Annexe)
En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Prérequis

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS, spécialité « éducateur sportif » mention « voile multi-supports jusqu'à 6 milles d'un abri » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

1) Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;

- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

2) Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat ;

3) Présenter une attestation de 100 mètres nage libre, avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;

4) Être titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ;

5) Justifier de sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur le support principal du candidat, attestée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile.

6) Être titulaire d'un niveau 5 FFV ou réaliser une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support principal du candidat.

7) Réaliser une démonstration technique d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le deuxième support du candidat. La réussite à cette épreuve correspondant au niveau technique 3 de la Fédération française de voile

8)Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP)

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dument rempli dans les délais imposés.

- Disposer d'une structure d'alternance
- Disposer d'un financement

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'annexe VI « Dispenses et équivalences » de l'Arrêté du 30 août 2017 portant création de la mention « voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » et sont mises à jour régulièrement par le ministère.

https://sports.gouv.fr/IMG/BO/septembre2017/jsv_20170005_0000_0017.pdf

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Le titulaire du BPJEPS VMS met en oeuvre, en autonomie et en sécurité, les compétences suivantes :

- Encadrer, animer et enseigner des activités de loisir, d'initiation, de perfectionnement et de compétition, de découverte du milieu marin, en voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri à l'exclusion de la croisière ;
- Encadrer, enseigner et préparer en autonomie dans les domaines de la technique et du sens marin en assurant la protection des pratiquants et des tiers ;
- Identifier et exploiter les données météorologiques nécessaires au projet de navigation
- Inscrire son action dans un Dispositif de Surveillance et d'Intervention adapté ;
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités de la voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri à l'exclusion de la croisière ;
- Participer au fonctionnement et au développement de la structure organisatrice de l'activité ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel pédagogique et des installations.

Compétences communes à la mention « Voile Multi-support » :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;

- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;

Compétences spécifiques

- UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la voile multi-support jusqu'à 6 miles nautiques d'un abri.

- UC4 : Mobiliser les techniques de la mention voile multi-supports jusqu'à 6 miles nautiques d'un abri et d'activités associées (SUP et activités émergentes) pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations...), ainsi que du statut de travailleur indépendant : Club municipaux, structures touristiques, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise.
L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

Contenus de la formation :

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- La méthodologie du projet : conception, mise en œuvre et évaluation
- Mobiliser les connaissances liées à l'analyse de l'activité du pratiquant
- Analyser l'activité motrice du pratiquant. (Anatomie, base physiologique, biomécanique)
- Connaissance liée à l'environnement (météo, effets de site…) et à la régate (règles de course, tactique & stratégie, performance…)
- Connaître et prévenir les principales pathologies associées aux activités nautiques.
- Connaître et expliquer les aspects théoriques de l'engin.
- Connaissance technique théorique et pratique des supports voile.
  -Multicoques
  -Dériveurs
  -Planche à voile
  -Activités émergentes (Windfoil, Wingfoil….)
- Les connaissances nécessaires permettant d'organiser et de gérer la programmation : d'une séance et des entraînements, d'une saison sportive
- Être capable de mobiliser les connaissances permettant de diagnostiquer l'état du matériel et d'en assurer la maintenance.
- Participer à la maintenance des équipements (réparation et entretiens)
- Être capable de conduire et d'adapter son action tout au long d'un cycle d'apprentissage de la voile.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Équipements et matériels :
Le Club possède :

- Un Accueil, des Bureaux et des vestiaires
- Un Club House avec Cuisine et Bar
- Plusieurs salles de cours chauffés qui disposent d'un vidéo projecteur ou d'un écran.
- Matériels pédagogiques liés aux activités : Sportives
  Environnement

Éducatives et ludiques

●Base documentaire lié aux différents supports de pratique, plusieurs outils informatiques

LE MATERIEL NAUTIQUE

MULTICOQUES	DERIVEURS	WINDSURF	SPORT DE RAME	BATEAUX MOTEURS
2 GATEWAY 6 HC 16 /Spi 6 HC 15 6 RS Cat 14 5 HC Catsy	12 LASER Pico 6 RS Feva 42 Optimists	24Flotteurs Débutant & intermédiaire 24 Flotteurs perf 16 Funboard 48 Gréements Deb 42 Gréements Perf 7 WindFoils 6 Wingfoils	46 Kayaks Simple /Double 48 Paddles	11 Semi-rigides 50/30/9 CV 1 Semi-rigides 115 CV

Sur le plan pédagogique :

Nous articulons les journées en séquences de cours théorique et de mise en pratique au cours desquelles sont explorés les différents domaines de compétences référencés dans les unités de formation.

Les séquences de formation s'organisent tantôt sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

En outre, tout au long de la formation le stagiaire intègre une structure d'alternance dans laquelle il est mis en situation professionnelle régulièrement. Nous mettons à disposition une liste de structures partenaires sur demande.
Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique.
Il est essentiel :

-De mettre en adéquation les contenus de formation dispensés par l'organisme de formation et par la structure d'accueil.

-De coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs).

-De donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier

Qualité des intervenants

Identité	Qualification	Statut / Expérience en formation	Domaines d'intervention
DELTEIL Éric	BPJEPS VOILE Entraineur Formateur national FFV Évaluateur niveau 4/5 FFV	Responsable des formations Coordinateur BPJEPS / CQPIV Formateur depuis 2009	Encadrement technique, théorique & pédagogique Théorie des activités, pratique des activités, technique d'animation Entrainement et programmation sportive Sciences biologiques (anatomie, physiologie, alimentation & diététique…) Apport régate, règles de course, tactique, météo et effet de site
MESINI Jonathan	Maitrise STAPS Formateur régional FFV Entraineur	Responsable secteur Windfoil	Encadrement pédagogique, technique et théorique Apport régate, règles de course, tactique, météo et effet de site Entrainement et programmation sportive
VIELMAS Laurent	BPJEPS Voile Formateur national FFV	Educateur sportif voile & Kayak Formateur depuis 2015	Encadrement pédagogique, technique et théorique Entrainement et programmation sportive Logistique
CAYOL Aurore	BPJEPS LTP BPJEPS ATP DEJEPS DPTR	Formatrice IMSAT	Méthodologie & suivi de projet UC1 / UC2
DENEIRE Antonin	BPJEPS APT DEJEPS DPTR DESJEPS en cours	Formateur IMSAT	Méthodologie & suivi de projet UC1 / UC2
CHARLES TRIGNAN	Entraineur Évaluateur niveau 4/5 FFV		Encadrement pédagogique, technique et théorique Apport régate, règles de course, tactique, météo et effet de site Entrainement et programmation sportive

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation :

IMSAT

Adresse Physique : Adresse Postale :

Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

YACHT CLUB DE TOULON
Adresse :
Plages du Mourillon
Anse Tabarly
83000 Toulon

2/ Dates et volumes horaires

Sélections & TEP	17/06/2023 05/09/2023
Positionnement	05/09/2023
Date de début	09/10/2023
Date de fin	20/09/2024
Volume horaire total	1715 HEURES
Volume horaire en **centre de formation**	644 Heures
Volume horaire **en alternance**	1071 Heures
Durée hebdomadaire *(Moyenne)*	35 Heures

3/ Nombre de stagiaires :

- Groupe de 8 à 14 stagiaires

4/ Organisation de la formation :

Parcours	Apprentissage & PRF
Organisation de la formation et de l'alternance	- En formation 3 jours par semaine (dimanche et lundi libérés) - Alternance en structure 2 jours par semaine (mercredi & samedi) - 5 semaines de stage massé à 35H pendant les vacances scolaires (toussaint, février, pâques)
Interruption de Formation	- 2 semaines de Vacances scolaires de noël - Jours fériés
Financement	- Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - PRF Région - Financement Personnel
Nombre de stagiaires	- 8 à 14 stagiaires

Une semaine type (Hors EPMSP) :
(OF=Organisme de Formation IMSAT et YCToulon)

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin 9H-12H	UC 1 & 2 IMSAT	Alternance structure	UC 3 YCToulon	UC 4 YCToulon	Alternance structure
REPAS					
Après-Midi 13H-17H	UC 1 & 2 IMSAT	Alternance structure	UC 3 YCToulon	UC 4 YCToulon	Alternance structure

Planning de la formation intégrale : Sur demande

5/ Ruban Pédagogique et répartition modulaire :

(OF = Organisme de formation / Alt = Structure d'alternance)

Modules de formation		Nombre d'heures	
		OF	ALT
	EPMSP	56 H	
	UC 1	49 H	
	UC 2	49 H	
	UC 3	266 H	
	UC 4	224 H	
	STRUCTURE / CLUB		1071 H
TOTAUX		**644 H**	**1071 H**

6/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

Suivi et évaluation de la formation

• Comment vont être appréciés l'acquisition et/ou l'amélioration des compétences en formation, ou simplement le suivi de la formation ?

• L'évaluation porte-t-elle sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…) ou sur les acquis de la formation (atteinte des objectifs et effets sur la pratique professionnelle, des connaissances et compétences acquises lors de la formation) ?

• La formation sera-t-elle sanctionnée par une attestation individuelle de formation, une évolution de qualification (avec remise, le cas échéant, d'une attestation de qualification), un certificat, une habilitation, un titre, un diplôme ?

1/ Suivi des stagiaires :

Un livret pédagogique est donné à l'entrée en formation à chaque stagiaire.

Il permet de :

- Dresser les règles de vie et de fonctionnement durant la formation
- De formaliser les missions et devoirs de chacune des parties (stagiaires, tuteurs, organisme de formation)
- De détailler les objectifs de formation de chaque étape
- D'apprécier et d'évaluer les compétences acquises par le stagiaire lors des phases en centre de formation et en alternance. Et de garder un lien entre formateur et tuteur.

Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine (ex. cours collectifs, musculation …). Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.

- Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du Ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Evaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMSP	Cf. planning	YCToulon	1 Évaluateur membre de l'équipe pédagogique Qualifié 1 Référent PSC1 / PS Mer	*Mise en situation pratique d'encadrement d'un support tiré au sort avec une démonstration des procédures de sécurité *Prise ne charge d'une situation d'Urgence simulée `*Entretien de 30 min permettant d'évaluer la capacité à reconnaître, évaluer et prendre en charge une pathologie d'urgence.
UC 1 **UC 2**	Cf. planning	IMSAT	2 Évaluateurs : -Un professionnel en activité -Un formateur « Intervenant Ponctuel »	* Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre- évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint * Entretien de 40 min
UC 3	Cf. planning	Structure d'alternance	* 2 évaluateurs : 1 formateur + un expert ou un entraineur reconnu	Mise en situation pratique d'une heure au minimum au cours d'une situation d'entrainement, de la préparation au bilan, à destination de coureurs préparant une épreuve de niveau supérieur ou égal au grade 4 sur le support principal du candidat. Un entretien de 30 minutes maximum à partir de la séance pratique et portant sur l'organisation des pratiques compétitives dont les fondamentaux, l'organisation et l'arbitrage.
UC 4a	Cf. planning	Structure d'alternance	2 évaluateurs : * le tuteur du candidat * un évaluateur	Mise en situation pratique d'une séance complète à l'issue d'un cycle d'enseignement sur un public scolaire et/ou de loisirs, suivie d'un entretien de 30 minutes maximum.
UC 4b	Cf. planning	YCToulon	* 2 évaluateurs : 1 évaluateur habilités FFV + un expert	Démonstration technique équivalente au niveau 4 de la Fédération française de voile sur le 2ème support incluant la maitrise des procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme, remorquage...).

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections.

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.
Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée http://www.imsat.co/finance-ta-formation/ .
Un devis nominatif vous sera adressé sur demande : contact@imsat.fr ou 04.94.75.24.15

Diplôme		**BPJEPS Voile Multi-supports**
Moyens de financement possibles		**Cout pour le stagiaire**
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle emploi	OUI	GRATUIT* *Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel
CPF	OUI	GRATUIT* *Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel
Financement personnel	OUI	6048 €* *Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et d'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	***Source et définition de l'indicateur***	***Pourcentage***
Taux de satisfaction Session(s) 2021/2022	*Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »*	*93 %*
Taux d'abandon Session(s) 2021/2022	*Nb abandons / nb entrants*	*0 %*

Taux de rupture de contrat d'apprentissage Session(s) 2021/2022	*Nb entrants / nb ruptures*	*0 %*
Taux de réussite Session(s) 2021/2022	*Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications*	*80 %*
Taux de poursuite d'études Session(s) 2020/2021	*A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire*	*30 %*
Taux d'insertion professionnelle Session(s) 2020/2021	*A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire*	*70 %*

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez…

…Participer à l'une de nos réunions d'information collective
…Vous préparer aux tests de sélections
… Recevoir un dossier d'inscription
… Nous poser une question

Consulter www.yctoulon.fr ou écrivez-nous sur formation@yctoulon.fr

Personne à contacter :
Eric Delteil :0782115400
Mail : formation@yctoulon.fr

Date de mise à jour du présent programme de formation : 07/12/2022

Programme de Formation BPJEPS VMS

Annexe 1

DESCRIPTIFS T.E.P ET TESTS DE SELECTION

.
Les TEP se dérouleront sur une journée, mais sont prévus sur deux jours pour pouvoir réunir les meilleures conditions météo requises pour l'évaluation du niveau technique.

Les candidats devront avoir rempli et renseigné le dossier d'inscription complet comprenant les pré requis nécessaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, pour pouvoir participer aux TEP :

-1) Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
- PSC1 ou AFPS ou ; - PSE 1 en cours de validité

-2) Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation du candidat ;

-3) Présenter une attestation de 100 mètres nage libre, avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques.

-4) Etre titulaire du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ;

-5) Justifier de sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur le support principal du candidat, attestée sur la base du fichier coureurs de la FFV.

ORGANISATION DES T.E.P

.

L'Accueil se fera au Yacht Club de Toulon en début de matinée dans la salle de réunion ou sera présenté :

1/**-le déroulement de la journée**

2/**-les supports utilisés pour les épreuves techniques**

*-En Planche à voile :*293 Bic OD.

Le choix du gréement restera à la disposition des stagiaires suivant les conditions météo.

*-En Catamaran :*S. L 5,2.

*-En Dériveur :*420 ou laser standard.

-En Habitable : OPEN 5.0 ou J80.

3/**-les modalités de chaque épreuve ainsi que les différents temps de la journée.**

Les stagiaires devront effectuer deux démonstrations techniques d'une heure chacune :

-De niveau 5 FFV sur son support de spécialité.

-De niveau 3 FFV sur un autre support choisit

Ils seront demandés aux stagiaires d'expliquer et de justifier leurs réglages à terre afin de démontrer leurs connaissances et maitrise de leur support de spécialité.

Les stagiaires seront éprouvés sur un parcours de type "Trapèze" avec une ligne de départ :

Une procédure de départ

Une remonté libre de part et d'autre de l'axe médian, et deux bords de largue

Une 2° remonté en respectant le cadre, et une redescente libre avec 3 manœuvres imposés au portant.

Les compétences visées à chaque démonstration de niveau technique détermineront l'efficience de la qualité technique attendu.

Le parcours sera plus ou moins long en fonction des conditions météo et des observables à évaluer.

Le stagiaire sera questionné sur l'eau sur ses habiletés et son efficience à réaliser le parcours.

A l'issue des épreuves techniques, les stagiaires seront invités à débriefer individuellement avec les évaluateurs afin de :

-Revenir sur les temps de navigation (choix, sensations, argumentations)

-Projet de formation et résultats

JOURNEE TYPE :

9H00 -9H20 ACCUEIL/PRESENTATION DE LA JOURNEE

9H20-10H00	PRESENTATION DES SUPPORTS/ PREPARATION DES EMBARCATIONS REGLAGES/QUESTIONNEMENTS
10H00-10H20	PREPARATION EQUIPAGES/BRIEFFING
10H20-12H00	EPREUVES TECHNIQUES N°1
12H00-13H00	REPAS
13H00-13H30	PREPARATION EQUIPAGES ET SUPPORTS/BRIEFFING
13H30-15H00	EPREUVES TECHNIQUES N°2
15H00-15H30	RANGEMENT/VESTIAIRE/ DELIBERATION JURY
15H30-17H00	DEBRIEFFING GENERAL ENTRETIEN INDIVIDUEL

APPRECIATION ET EVALUATION DU NIVEAU TECHNIQUE

CRITERES EVALUATION WINDSURF

En sous puissance il est indispensable d'évaluer les stagiaires en planche à dérive, tandis qu'en surpuissance toutes les planches sont possibles sauf les planches écoles très large (+ 1 mètres de large).

Niveaux Thèmes	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent. **Justifie ses choix.**
	N4	N5
Contournement d'un obstacle	- Respecte une chronologie d'actions motrices - Contourne l'obstacle en préservant la propulsion lors de la rotation. - Marque un temps d'arrêt avant pour préparer son contournement	- Adapte sa chronologie d'actions motrices et sa trajectoire en fonction de la situation. - Angle d'entrée et de sortie optimisé. -Contourne l'obstacle sans marquer de temps d'arrêt.
Trajectoire directe	- Règle son gréement par rapport aux conditions (peu ou pas de régulation pendant la nav) -Règle sa hauteur du wish de façon à ne pas gêner la conduite. - Déplace ses pieds pour stabiliser la planche (maintenir à plat) - A une amplitude de déplacement du gréement pour conserver l'assiette	- Règle son gréement selon les conditions et son gabarit et régule après qques bords. -Adapte la hauteur du wish et la longueur des bouts de harnais pour améliorer la suspension et le justifie lors du questionnement - déplace ses pieds pour optimiser la glisse. (En fonction de la houle, et des variations de vent) - Garde un gréement stable (amplitude réduite) pour conserver l'assiette longitudinale. - Ajuste sa trajectoire selon les variations du vent, de mer (loffe, abat)

	longitudinale. - Ne modifie pas la trajectoire choisie.	
Trajectoire indirecte	- Reste dans le cadre et s'adapte à ses déformations. (Atteins l'objectif en restant dans le cadre) - Recherche la meilleure VMG par rapport à son support.	- S'adapte aux ados/refus et aux variations de pressions du vent au près comme au portant. (Tourne la tête régulièrement pour prendre de l'info) - Adapte sa VMG en fonction des différents supports et des conditions. (Mode vent ou mode vitesse)
Virement	- Vire de façon continue mais sans appréhender les conditions (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.	- Ajuste son virement selon la situation et son objectif (ex : vire en ht de vague pour relancer + efficacement, vire dans un refus, recherche de relance rapide pour se dégager, recherche du gain au vent, conserve l'inertie du flotteur).
Empannage	- Empanne de façon continue mais sans appréhender les conditions. (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.	- Ajuste son empannage/jibe selon la situation et son objectif (ex : jibe en surf de vague pour relancer + efficacement, cherche du gain sous vent, conserve de l'inertie...). - Maitrise son amplitude de gréement et le transfert d'appui. (Empannage court/long) - Conserve le planning.

CRITERES EVALUATION MULTICOQUES/DERIVEUR

En sous puissance, il est possible d'evaluer le stagiaire en solo et en équipage.

Observables N4 :
Préparation à terre => statiques ⇨ Hauteur trapèzes ⇨ Gréage Equilibre longitudinal / latéral => assiette / placement ⇨ Hauteur d'eau à l'étrave et tableau arrière ⇨ Sustentation coque au vent ⇨ Réglage trapèze : sortie barreur sans perturber la conduite ⇨ Bons réglages moyens chariot / écoute GV / barre ⇨ Position (=> dos plat) ⇨ Organisation « basique » : barreur (barre + GV) ; équipier (foc + trapèze) à toutes les allures
Observables N5 :
⇨ Réglages statiques fins en fonction plan d'eau / météo et qualités équipage ⇨ Hauteur trapèze => dynamique si possible et perpendiculaire franc bord ⇨ Régulation action permanente / anticipation barre / écoute / chariot / placement => placement tête / regard / communication à bord / synchro fluidité barre écoute chariot cunningham, bordure, pataras,

bastaque, balast, foils et dérives, trainée
- ⇨ Attitude de l'équipage : posture (placement polygone de sustentation) => hauteur de coque max 30 cm => pas d'ascenseur => écoute GV jamais au taquet
- ⇨ Coordination / communication + fine => régulation écoute / chariot / barre / trapèze
- ⇨ Amplitude régulation écoutes
- ⇨ Organisation évolutive en fonction des conditions et allures suivies
- ⇨ Repères angle palan écoute / point écoute ; régulation écoute
- ⇨ Réglage ouverture chariot foc fonction dévent extrados GV

Placement de l'évaluateur	**Vision large**	**Vision proche (10 longueurs max)**	**Vision de l'intérieur**
Objectifs	Pour Indices / hypothèses / impression générale	Analyse permettant d'objectiver le fonctionnement de l'engin	Pour mesurer la cohérence des actions / quantifier le rendement
Observables	- Choix de la trajectoire / au milieu (CMG) - Bord rapprochant - Rendement (VMG) - Équilibre général de l'engin, fonctionnement global (assiette, posture du pratiquant, cohérence de réglage)	- Cohérence réglage / conduite - Profils de voiles et du mât (volume, ouverture de chute, cintre, quête) - Position de l'équipage - Équilibre longitudinal - Assiette et variation de l'assiette - Variation fine de la trajectoire - Coordination des actions	- Communication à bord - Cadrage serré pour quantifier les infos plus précises sur réglages, ouvertures de barre, logiques de régulation - Décentration

Les observables, sauts de compétence entre niveau 4 et niveau 5

Niveaux Thèmes	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent
	N4	N5
Contournement d'un obstacle	Eviter l'obstacle et les autres pratiquants en bon marin Régler le support pour rester propulsif dans toute la manœuvre (angle voile/vent et assiette) La profondeur est limitée, l'écart peut être plus grand	Anticipation sur la trajectoire (écart /profondeur limités) Adaptation de la trajectoire vis-à-vis des autres pratiquants (faire valoir ses droits RIPAM/RIR) Vitesse Sortie haute par sa vitesse de rotation Embraque à 2 mains avec amplitude (der) Reprise des réglages (dosage fin et temps réduit pour le faire) : dérive, HB, cunningham, bordure

	pour préserver la propulsion lors de la rotation Respect d'une chronologie dans les réglages en fonction des contraintes de la navigation	
Trajectoire directe	Réglages adaptés aux conditions et de leurs évolutions - Volume - Tension de chute - Cohérence GV/foc Assiette maitrisée et cohérente avec la trajectoire et les conditions de navigation (actions combinées sur l'ensemble des commandes)	Vigilance et capacité d'adaptation **en continu** en fonction des variations (vent, mer) Synergie conduite, réglage, trajectoire finalisée par le rendement Assiette (appui pieds PAV) Réglages (volume, ouverture de chute) en fonction des conditions permettant le rendement max Mode cap/mode vitesse Conduite qui n'induit pas de frein Transmission de l'énergie Rapport hauteur de wish/longueur de bout de harnais (PAV), sangles de rappel (DER), hauteur de trapèze, … Le pumping n'est pas forcément recherché dès lors que les autres critères sont réunis. (PAV)
Trajectoire indirecte	VMG cohérent avec le support et les conditions de navigation pour être raccord avec la logique de l'activité Rester dans le cadre et s'adapter à ses déformations	Vigilance et capacité d'adaptation **en continu** en fonction des variations (vent, mer) Panel de solutions techniques permettant de s'adapter aux spécificités du support et du contexte de navigation Gérer en phase les ados et les refus au près et au portant tout en restant dans le cadre ; NB : On ne va pas jusqu'à chercher à se placer sur le parcours (accepter un refus pour aller chercher de la surpression) Choix des moments de virement et d'empannage par rapport au choix de trajectoire
Virement	L'assiette est maitrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre	Choix des moments de virement par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation
Empannage	L'assiette est maitrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre	Choix des moments de l'empannage par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation

DESCRIPTION DU PARCOURS

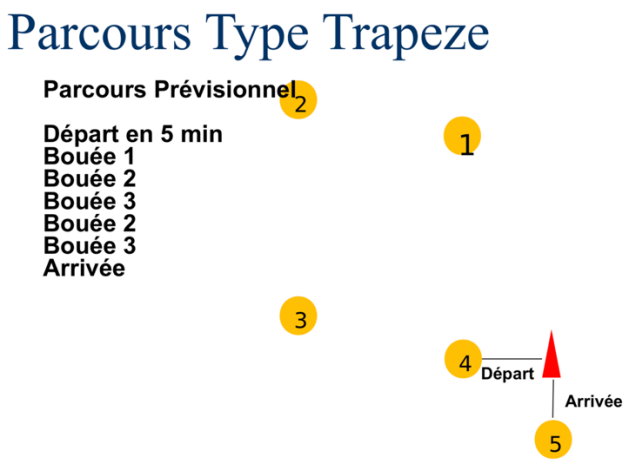

ORGANISATION DES TEST DE SELECTION

Les tests de sélection comprennent :

-Test écrit d'évaluation des connaissances lié à l'activité voile.

-Un entretien lié au Positionnement du candidat.

TEST CONNAISSANCE VOILE

Le test est composé de plusieurs modules reprenant les connaissances nécessaires à l'activité et à l'encadrement de la voile :

-Aero/Hydrodynamisme
-Météorologie
-Régate organisation
-Connaissances nautiques
-Réglages/Conduite
-Règlementation/Sécurité

Pour chaque module, il y a des QCM et des questions ouvertes.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Épreuve d'entretien de motivation d'une durée de 30 minutes maximum.
L'entretien porte sur le positionnement et le projet de formation du candidat

Proposition d'organisation du dossier :

Le curriculum vitae (études effectuées – diplômes obtenus ou niveau atteint – situation professionnelle).
L'expérience pratique et pédagogique dans les activités concernées
Les motivations et le projet professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

Exposé du contenu du dossier par le candidat.
Questionnement du jury

Critères d'évaluation :

Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique des activités concernées
Motivations pour l'enseignement de ces pratiques
Projet professionnel.
Capacité à répondre aux questions posées.
Comportement : attitude verbale, attitude non verbale (personnalité, aisance, etc.…).
Résultats aux Tests de sélection.

imsat
Institut Méditerranéen du Sport
de l'Animation et du Tourisme

Yacht Club de Toulon

Programme de Formation BPJEPS VMS

Annexe 2

Planning prévisionnel de la formation au BPJEPS VMS (Voile Multi-Supports)

Parcours APPRENTISSAGE – Session 2023-2024

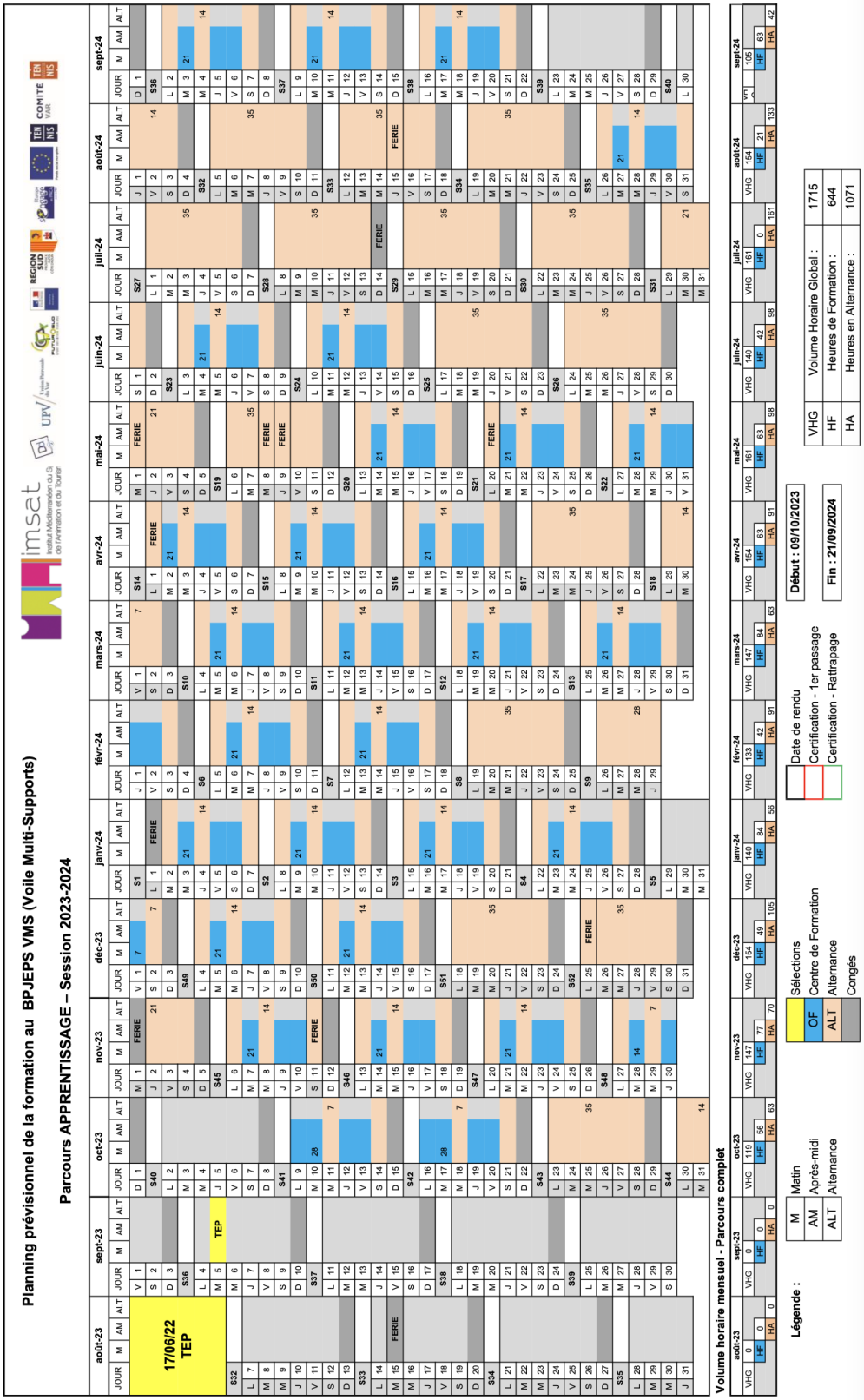

Identification des référents et des personnes ressources mises à disposition au sein du centre de formation						
Référent - Fonction		**Identité**		**Tel**	**Mail**	**Sujets d'échanges**
Responsable de formation	Gestion de la session de formation, ingénierie formation (planning, certifications, etc.)	Eric DELTEIL	07 82 11 54 00	eric@yctoulon.fr	Déroulement de la formation, planning, protocoles de certifications, etc.	
Référent Stagiaire	Accompagnant pour le suivi individualisé du stagiaire : développement personnel et professionnel	Eric DELTEIL	07 82 11 54 00	eric@yctoulon.fr	Échanges réguliers sur l'intégration dans le groupe, la situation personnelle, les difficultés éventuelles, le développement personnel et des compétences professionnelles…	
Référent Administratif	Gestion administrative des dossiers individuels des stagiaires et de la session de formation	Cyrielle LE GRIS Assistée par Léa MORVANT (accueil)	04 94 75 24 15	c.legris@upv.org l.morvant@upv.org	Demande d'attestation, de documents administratifs Questions et démarches sur le financement de la formation, sur la rémunération	
Référent Alternance	Chargé de suivi de l'alternance	Eric DELTEIL	07 82 11 54 00	eric@yctoulon.fr	Demande en lien avec le stage : planning, prérogatives d'exercices, etc.	
Référent Handicap	Accueil, information, intégration et adaptation	Hakim NOUICHI	/	h.nouichi@upv.org	Echanges autour des difficultés rencontrées dans le cadre de la formation, accompagnement et adaptation	
Référent Mobilité	Chargé de l'information et l'accompagnement à la mobilité nationale et internationale	Nasser LEGHEDDAR	/	n.legheddar@upv.org	Echanges autour des dispositifs de mobilité, financement, administratif et juridique, validation des acquis d'apprentissage	
Assistante sociale	Accompagnant pour le suivi individualisé du stagiaire	Justine MONTEL	06 66 52 19 17	j.montel@upv.org	Démarches administratives personnelles (aides au logement, allocations, etc.)	